https://www.haute-garonne.fr/le-budget
Haute Garonne
HAUTE-GARONNE - LE DEPARTEMENT
Haute-Garonne - 2026

Le budget

Rubrique
Département
Tag 1
Budget
Publié le 6 février 2020
Reading time
Reading time : 41 minutes
Image d’illustration

Le budget en 2026

Un budget 2026 solide et maîtrisé qui prépare l'avenir

Les élus départementaux de la Haute-Garonne ont voté, le 31 mars 2026, un budget solide, maîtrisé et utile de 1,89 milliard d'euros. Utile pour protéger et défendre les plus fragiles, moderniser les services publics et accélérer la bifurcation écologique. Grâce à une gestion rigoureuse, ce budget permet aussi de préparer l'avenir en maintenant un haut niveau d'investissement.

Dans un contexte national où une soixantaine de Départements sont en difficulté financière, le Conseil départemental de la Haute-Garonne a voté, lors de la session des 31 mars et 1er avril, un budget 2026 solide de 1,89 milliard d'euros. Il prouve ainsi qu'il est possible de concilier une gestion rigoureuse des deniers publics sans renoncer à ses valeurs, ni à aucune politique publique. Plutôt que de subir la crise, la collectivité a fait le choix d'agir avec lucidité pour rester au rendez-vous des attentes des habitants tout en préparant les défis de demain.

Pour y parvenir et pour la première fois dans l'histoire de l'institution, les dépenses de fonctionnement affichent une baisse significative, passant de 1,576 milliard d'euros en 2025 à **1,54 milliard d'euros en 2026** , soit une économie de 38 millions d'euros.

Moderniser le service public pour plus d'efficacité??????????????????????????

Pour l'exécutif départemental, c'est l'occasion de repenser l'action publique au plus près des besoins et de la moderniser, avec des résultats concrets sur les délais de traitement des dossiers. Le délai moyen pour l'aide sociale à l'hébergement des seniors est ainsi passé de sept à deux mois. Quant au temps d'instruction de la MDPH, il a été réduit de deux mois par rapport à 2023, soit 4,5 mois en moyenne.

La solidarité comme priorité absolue

Avec 1,084 milliard d'euros consacrés aux politiques sociales, le Département consacre 58 % de son budget à la protection des plus fragiles. Face à l'augmentation de la précarité (+5 % de bénéficiaires du RSA et +8% de dossiers de surendettement), la collectivité reste en première ligne sur ces questions. Notamment sur la protection de l'enfance, avec plus de 8000 enfants accompagnés en Haute-Garonne. Un domaine qui fait preuve d'une attention particulière. Les élus ont voté, dans cette même session, d'un vote d'un schéma spécifique pour lutter contre l'exploitation sexuelle des mineurs, victimes du grand banditisme et des réseaux de prostitution. *« Nous avons fait le choix de maintenir toutes nos politiques envers les plus fragiles, pour accompagner au quotidien celles et ceux qui ont besoin de nous. Nous faisons le choix de ne rien abandonner. Parce que derrière chaque chiffre, il y a des vies.»*, a souligné le président Sébastien Vincini.

La lutte contre les violences faites aux femmes reste également une priorité majeure avec le soutien à des dispositifs innovants comme « Demandez Angela » dans les Maisons des solidarités, les bons taxis ou les solutions de garde mobile d'enfants pour les femmes victimes.

Préparer le territoire aux enjeux de demain

Cette vision d'avenir intègre des investissements maintenus à un haut niveau, un fort soutien aux pompiers et une accélération de la bifurcation écologique. Cette nouvelle année sera marquée de nouvelles avancées pour décarboner les routes et la création d'un Conseil scientifique inédit en France pour éclairer la décision publique. Enfin, en restant fidèle à ses engagements historiques, comme la mixité sociale ou le plan 100 %

fait maison, local et bio dans les cantines, le Département réaffirme que le service public demeure le rempart le plus solide face aux incertitudes du quotidien.

Le budget en 2025

2025 : la Haute-Garonne, un Département protecteur

L'Assemblée départementale de la Haute-Garonne vote le budget primitif 2025, consultez notre vidéo !

Lire le dossier de presse consacré au budget primitif 2025

La solidarité est l’ADN du Conseil départemental, qui préserve les politiques publiques essentielles pour soutenir les plus vulnérables. Les dépenses liées à l’action sociale s’élèvent à 988 M€ en 2025, ce qui représente 51,66% du budget de fonctionnement de la collectivité. Elles progressent de 2% en 1 an. 3 axes prioritaires se distinguent :

?? Répondre à la demande sociale en hausse

?? Maintien des politiques volontaristes pour le pouvoir d'achat

?? Garantir la sécurité des Haut-Garonnais

?? Répondre à la demande sociale en hausse

??????????????

38 000 bénéficiaires du RSA en 2025

Le budget alloué aux allocations du RSA augmente de 10 M€ pour atteindre 243 M€ en 2025. Cette hausse est due à l'augmentation du nombre d'allocataires et à la revalorisation du RSA de + 4,6 % depuis avril 2024.

2025 : 38 000 allocataires (estimé), contre 37 779 en 2024.

Le Département maintient son engagement pour l'accompagnement et l'insertion des bénéficiaires du RSA (à hauteur de 9,36 M€) dans le cadre :

- du parcours d'accompagnement « ACTIPRO RSA » pour 6 000 allocataires du RSA par an;
- de la Mission locale Haute-Garonne;
- des Ateliers et Chantiers d'Insertion qui ont représenté 235 contrats à durée déterminée d'insertion en 2024, avec 31 structures bénéficiaires;
- du soutien aux partenaires associatifsde l'insertion sociale.

La protection de l'enfance : 1er budget des dépenses sociales

En 2025, le Département consacrera 257,28 M€ à l'Aide Sociale à l'enfance et accompagne 8 344 mineurs et jeunes majeurs. En 10 ans, le Département de la Haute-Garonne a doublé son budget alloué à l'Aide sociale à l'enfance, qui est passé de 131 M€ en 2015 à 257 M€ en 2025.

Hausse du budget pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

Les aides aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap sont en augmentation de 4,47 % par rapport à 2024, réparties comme suit :

- personnes en situation de handicap, 252,74 M€ pour 9 946 allocataires (+ 3,8 %),
- personnes âgées, 174,24 M€ pour 34 543 allocataires (+ 1 %).

?? Maintien des politiques volontaristes pour le pouvoir d'achat

??????????????

• **Maintien de l'aide à la restauration scolaire** qui permet de soutenir les familles les plus modestes, en compensant, intégralement ou à 50 %, les frais de restauration de leur(s) enfant(s) en collège.

En 2023-2024, près de 22 000 élèves en ont bénéficié (12 247 collégiens à 50 % et 9 067 à 100 %).

Cette aide représente un budget de 5,4 M€ en 2025.

• **Soutien aux acteurs de l'aide alimentaire** en Haute-Garonne qui font face à une demande exponentielle et à l'arrivée de nouveaux publics, à hauteur de 330 000€ en 2025.

Le Département maintient ainsi les subventions allouées aux associations têtes de réseau de l'aide alimentaire (Les Restos du coeur, les Restos BB, la Banque alimentaire, le Secours populaire) ainsi qu'aux associations de distribution et accompagne le développement des épiceries sociales et solidaires sur le territoire.

• Expérimentation d'une Caisse Citoyenne de l'Alimentation

Le Conseil départemental est partenaire du projet de la Caisse Citoyenne de l'Alimentation (Caissalim) de l'aire urbaine toulousaine, lancé en janvier 2023 par l'INRAE et 16 acteurs associatifs du territoire. Il vise à proposer un accès universel à une alimentation locale et durable, tout en assurant une rémunération digne aux producteurs et transformateurs.

Cette expérimentation consiste en la création de Caisses citoyennes d'alimentation à Toulouse de 2023 à 2025 sur 4 territoires : Caisse Nord (Izard, Trois cocus, La vache, Lalande, Borderouge), Caisse Est (Pont des Demoiselles, St Exupéry, Montaudran, Empalot, Saouzelong, Rangueil) ; Caisse Ouest (Pradettes - Grand Mirail) ; Caisse Sud (Ramonville, Castanet). Un projet est en cours à Saint-Gaudens.

Le Conseil départemental a soutenu ce projet à hauteur de 30 000 € en2024 et renouvelle cette subventio en 2025.

• Transports scolaires pour 43 800 élèves

Le Conseil départemental gère les transports scolaires pour les élèves de la maternelle à la terminale sur le périmètre des 108 communes de Tisséo. Cela concerne 43 800 élèves et représente un budget de 20,6 M€ pour la collectivité.

Afin de préserver ce service, un forfait d'inscription de 30 € sera demandé aux familles à partir de la rentrée scolaire 2025/2026, auquels'ajoutera un tarif de 15 € par enfant.

Les familles les plus précaires pourront bénéficier d'une exonération totale.

Le Département poursuit par ailleurs la prise en charge du transport scolaire pour les élèves et les étudiants en situation de handicap, pour un budget de 16 M€. Près de 1 800 élèves en bénéficient.

?? Garantir la sécurité des Haut-Garonnais

• Un service public de téléassistance pour sécuriser le maintien à domicile des plus fragiles

Le Conseil départemental propose un système de téléassistance gratuit aux personnes âgées de plus de 70 ans, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, leur permettant de rester à domicile en autonomie. Le dispositif Téléassistance 31 compte actuellement 29 500 personnes abonnées et évolue en moyenne de + 3 % chaque année.

En 2025, ce service restera gratuit pour les personnes bénéficiaires de l'APA, de la PCH et de l'allocation Adulte Handicapé.

Des tarifs préférentiels seront proposés aux personnes de plus de 70 ans ne bénéficiant pas de l'APA et aux personnes en situation de handicap.

• Un budget préservé pour le Service d'Incendie et de Secours 31

Pour répondre à la constante hausse démographique de la Haute-Garonne, le Conseil départemental maintient sa subvention de 60,23 M€ au budget de fonctionnement du Service d'incendie et de secours. Afin de garantir les délais d'intervention partout sur le territoire et pour moderniser les casernes, 2 M€ d'investissement sont pr vus au budget 2025.

Top 10 des rémunérations et Tableau de de?claration relatif aux nominations e?quilibre?es - Anne?e 2025

.pdf / 428 ko

Top 10 des rémunérations - Anne?e 2025

.pdf / 428 ko
Télécharger
.pdf / 610 ko

Tableau de de?claration relatif aux nominations e?quilibre?es - Anne?e 2025

.pdf / 610 ko
Télécharger

Index 2025 - Égalité professionnelle - Département de la Haute-Garonne

Le budget en 2024

2024 : un budget et des investissements en hausse

Le 30 janvier, l'Assemblée départementale a voté pour 2024 un budget en hausse de 2,9 % pour répondre aux besoins de développement des territoires. En préambule, le président Sébastien Vincini a rappelé l'urgence d'une bifurcation écologique et sa volonté d'œuvrer pour une justice climatique et sociale pour tous les Haut-Garonnais.

Pour la première fois, le Conseil départemental fait face à une diminution de ses recettes, liée à la baisse des ressources fiscales. Néanmoins, grâce à la maitrise des dépenses de fonctionnement et de la dette, ainsi qu'aux réserves financières mises en œuvre en 2022 et 2023, il reste en capacité d'investir massivement pour répondre aux besoins des territoires de Haute-Garonne dans un contexte de forte croissance démographique : le budget primitif 2024 s'élève donc à 1,943 Md€, soit 2,9 % en hausse par rapport à l'année précédente, les dépenses sociales représentant plus de la moitié, en hausse de 3,96 %.

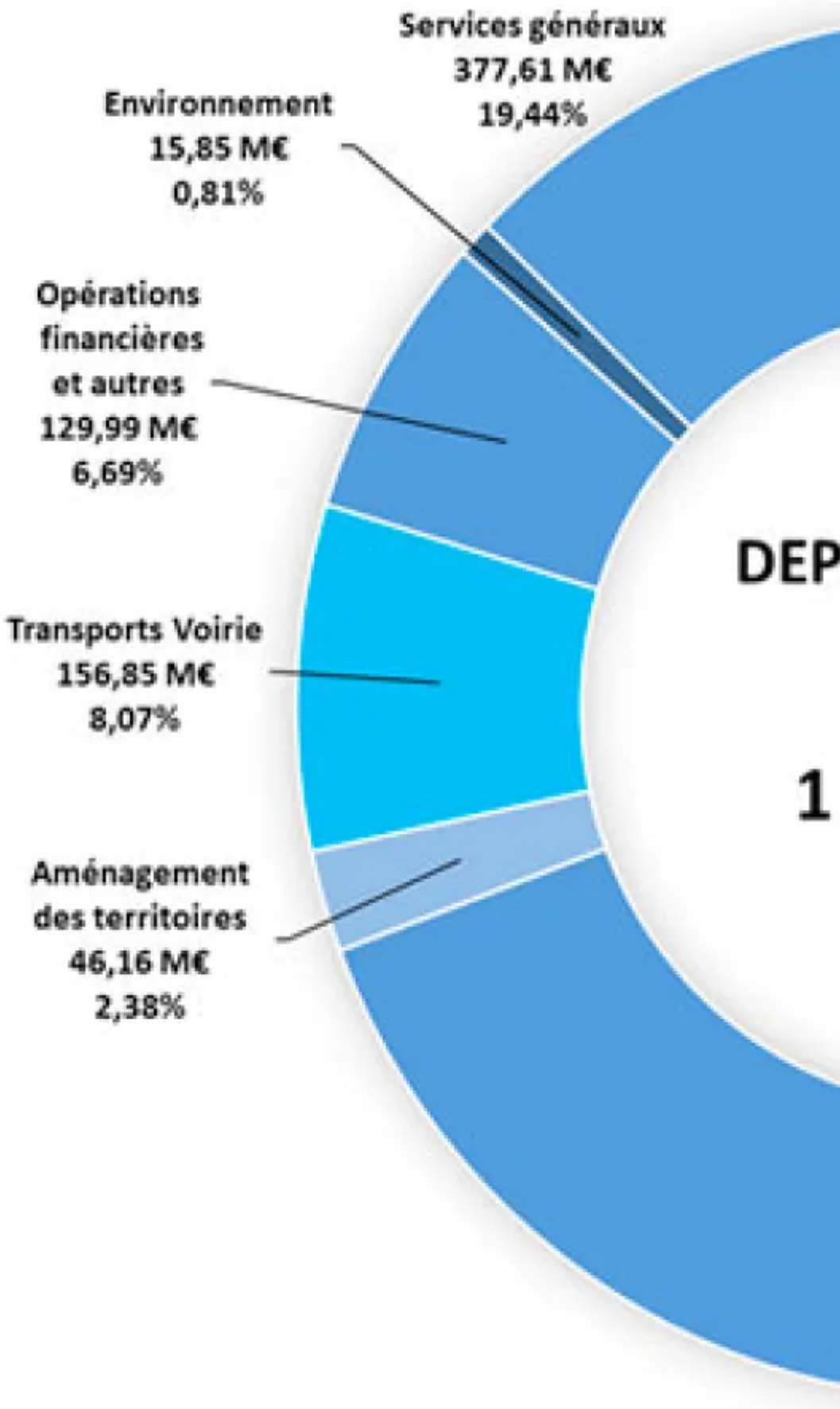

Accélérer la bifurcation écologique

Les politiques de transition écologique se révélant trop lentes face aux enjeux actuels, le Département souhaite accélérer et prévoit un budget de 125 M€ pour la bifurcation écologique. En prenant en considération la restitution des travaux de l'Assemblée citoyenne, le 3 février prochain, 4 grands axes seront privilégiés :

Penser une autre alimentation :

Améliorer la souveraineté alimentaire de la Haute-Garonne, pour une alimentation locale et de qualité pour tous, soutenir et développer l'offre « Circuits courts » par la commande publique, pour les collèges notamment. Continuer à accompagner les producteurs grâce à nos 27 conseillers agroenvironnement.

Améliorer l'efficacité énergétique des logements :

En 2024, les contrats de territoire évoluent aider les territoires à atteindre la neutralité carbone en 2035, notamment par la transition énergétique des bâtiments communaux : soit 43,66 M € pour 1357 dossiers en 2024 (contre 7 M€ pour 219 dossiers en 2022/2023).

Protéger la ressource en eau :

Les actions mises en œuvre pour la préservation de la ressource en eau, via le programme Garon'Amont, ont été accélérées après la sécheresse de cet été. Une première expérimentation de ré infiltration de nappe phréatique a été menée entre Saint-Martory et Carbonne à partir de fossés alimentés par le canal de Saint-Martory. Le Département a sécurisé 5 barrages existants, et la réflexion autour de la création de nouvelles réserves est en cours.

Adapter nos modes de transports :

Le Conseil départemental est pilote sur l'aménagement du Réseau Express Vélo : 7 REV de 53 km au total seront en service à partir de 2025. L'Assemblée départementale a voté un investissement de 100 M€ pour 100 km de plus d'ici 2028. Il aide également les communes à financer de nouvelles pistes cyclables et continue d'aménager des aires de covoiturage dans les territoires : 1500 places sur 53 aires actuellement, vers un objectif de 3000 places d'ici 2028.

Les autres secteurs de fort engagement du Département

Faciliter l'accès aux services publics :

Le déploiement des Maisons départementales de proximité se poursuit tout comme la mise en accessibilité des Maison des solidarités avec plusieurs objectifs : accélérer l'accès aux droits des personnes en situation de handicap, renforcer la lutte contre le non-recours notamment pour les bénéficiaires du RSA, accompagner les publics éloignés de l'emploi vers la réinsertion.

Améliorer le quotidien des collégiens :

68329 collégiens, 203 M€ alloués à l’éducation en 2023, 420 M€ d’ici 2030 dans les collèges : c’est le 3e budget du Conseil départemental. Deux collèges verront le jour en 2024, Paléficat dans le nord de Toulouse et Castelnau d’Estrétefonds, 17 autres d’ici 2030. Parmi les autres politiques majeures qui seront poursuivies cette année : l’adaptation des établissements au changement climatique (ventilation, végétalisation des cours, performances énergétiques, etc) ; un approvisionnement en produits locaux à un tarif abordable dans les cantines ; la lutte contre le harcèlement scolaire. Le Parcours laïque et citoyen a, pour sa part, permis à 273 000 élèves d’assister à des ateliers de sensibilisation autour des valeurs de la République. Plébiscité par les enseignants, il a été étendu au CM1 et CM2, pour un budget annuel de 900 000 euros.

Lutter pour l’égalité hommes-femmes

La lutte contre les violences faites aux femmes se poursuit avec un budget de 240 000 € en 2024 et l’ouverture de la Maison des Femmes, portée par le CHU de Toulouse, qui vise à simplifier la prise en charge des victimes ; des expérimentations pour des logements intermédiaires, dans le Comminges et à Toulouse ; la pérennisation des « Bons taxi » pour une prise en charge en urgence des femmes victimes de violences conjugales (en partenariat avec le CHU, la police et la gendarmerie) ; les actions des 200 professionnels, publics et associatifs réunis au sein de l’Observatoire départemental des violences faites aux femmes, depuis 2021. (*Retrouvez le dernier index d'égalité professionnelle du Département à télécharger plus bas*)

Faire vivre une démocratie participative :

En associant les citoyens à la construction des politiques publiques de la collectivité, le Conseil départemental poursuit la démocratisation de la vie départementale : les propositions de la première Assemblée citoyenne, concernant la transition écologique, seront remises le 3 février ; le Conseil départemental des jeunesses, composé d’une centaine de jeunes est lancé ; le Conseil départemental des enfants et jeunes accueillis, à qui on donne la parole, en les accompagnant de professionnels, poursuivra son développement l’année à venir.

Top 10 des rémunérations et Tableau de de?claration relatif aux nominations e?quilibre?es - Anne?e 2024

.pdf / 449 ko

Top 10 des rémunérations 2024

.pdf / 449 ko
Télécharger
.pdf / 645 ko

Tableau de de?claration relatif aux nominations e?quilibre?es - Anne?e 2024

.pdf / 645 ko
Télécharger

Index 2024 - Égalité professionnelle - Département de la Haute-Garonne

En application des articles L. 132-9-3 et suivants du code général de la fonction publique, les décrets n° 2024-801 du 13 juillet 2024 relatif à la mesure et à la réduction des **écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale** et n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale, sont entrés en vigueur le 15 juillet 2024.

Ils prévoient que les régions, les départements, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de plus de **40 000 habitants gérant au moins cinquante agents permanents** ainsi que le Centre national de la fonction publique territoriale publient désormais annuellement leur résultat en termes d'égalité de rémunération entre les femmes et les hommes, sous la forme d'un index de l'égalité professionnelle ainsi que les actions mises en œuvre pour supprimer, le cas échéant, les écarts constatés. Cet index est calculé sur une base de cent points répartis sur quatre indicateurs, assortis d'une pondération et d'un barème[1]. Il est destiné à mesurer l'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes pour les fonctionnaires et pour les contractuels, mais également l'écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes, ainsi que le nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations. Les indicateurs précités sont calculés automatiquement sur la base des données recueillies dans le cadre du rapport social unique (RSU), lequel est obligatoire, depuis le 1er janvier 2021, pour toutes les collectivités et établissements publics. Ainsi, l'index se calcule avec les informations se rapportant à l'année N-1.

Vous pouvez télécharger l'index 2024 concernant l'égalité professionnelle femmes-hommes du Département ci-dessous :

.pdf / 511 ko

Index 2024 - Égalité professionnelle - Département de la Haute-Garonne

.pdf / 511 ko
Télécharger

À propos de l'index 2024 : Pour sa deuxième année de publication, **le Conseil Départemental obtient une note supérieure à 75/100 à l'index de l'égalité professionnelle.** En tant que collectivité publique, **le conseil Départemental a une responsabilité particulière en matière d'exemplarité**. Il est essentiel que cette égalité se traduise dans les pratiques quotidiennes de son administration, dans ses décisions, et dans sa manière de travailler ensemble.

Engagé dans un nouveau plan d'action triennal 2025/2027, le département **réaffirme sa volonté de poursuivre sans relâche la promotion de l'égalité entre les sexes au sein de son institution**.

Ce plan repose sur trois objectifs essentiels :

- **Objectiver la situation de la collectivité en tant qu'employeur**. Il est crucial d'établir un diagnostic précis de la réalité des inégalités afin de mieux les combattre et les corriger.
- **Fédérer autour d'un projet commun**. L'égalité professionnelle est l'affaire de toutes et de tous, cela se traduit par une mobilisation de chaque agente et agent de la collectivité autour de ce principe fondamental.
- **S'engager dans une démarche d'amélioration continue**. L'égalité ne doit pas être une simple ligne de programme, mais un véritable moteur de transformation de l'organisation administrative, en s'assurant de l'évolution positive de nos actions et de nos résultats.

Le budget 2023

Revoir la session dédiée

Un budget primitif ambitieux et responsable !

Mardi 24 janvier, les élus réunis en session départementale ont voté le budget primitif du Département de la Haute-Garonne pour l'année 2023. Ce budget s'élève à 2 milliards d'euros, dont la moitié sera consacrée aux solidarités, traduisant l'engagement du Département en faveur des plus précaires et des plus fragiles.

Ce vote du budget s'inscrit dans un contexte de crises multiples avec une hausse des prix de l'énergie, une forte inflation, la guerre en Ukraine et des bouleversements climatiques majeurs. Face à ce contexte qui a des effets directs sur les haut-garonnaises et les haut-garonnais, les collectivités, les entreprises, les commerçants et les artisans, le Département va poursuivre sa politique d'investissements ambitieuse et continuera de donner la priorité à la solidarité et aux investissements d'avenir.

Répartition des dépenses par politique publique

.pdf / 1.6 mo

Session Budget primitif - Janvier 2023

.pdf / 1.6 mo

Télécharger

Renforcer le bouclier social pour protéger les plus fragiles

En 2023, le Conseil départemental va consacrer plus d'un milliard d'euros à l'action sociale, soit près de 55 % des dépenses totales de la collectivité. Ce budget conséquent, et en hausse constante (+3,04 % par rapport à 2022), traduit l'engagement du Département de la Haute-Garonne en faveur des plus précaires, des plus fragiles et des classes moyennes modestes, impactés par le contexte de crises.

Le budget en bref

- La moitié du budget annuel du Département, qui s'élève à **de près de 2 milliards d'euros,** est consacrée aux solidarités humaines,
- La commande publique restera soutenue et massive avec un budget d'investissement de **285 millions d'euros pour 2023 et de 1,7 milliard d'euros sur le mandat.**
- **L'éducation et l'émancipation des jeunesses** restent au cœur de notre action, avec notamment la poursuite d'un programme ambitieux de rénovation de 5 collèges et de construction de 22 nouveaux collèges d'ici 2028.
- **Le soutien aux équipements publics de proximité** est maintenu auprès de l'ensemble des communes et des intercommunalités avec les contrats de territoire.
- **Face au changement climatique,** le Conseil départemental restera un acteur majeur des transitions et des transformations nécessaires à l'adaptation de notre territoire, notamment sur la gestion de l'eau, l'accompagnement des agriculteurs, la rénovation des logements, la qualité alimentaire et les mobilités.
- Dans ce budget primitif, le Département réaffirme sa mobilisation pour **lutter contre les violences faites aux femmes et toutes les formes de discrimination.**

En 2023, la nouvelle Assemblée citoyenne départementale continuera d'éclairer les politiques publiques du Département pour mieux dimensionner l'action du Département.

C'est quoi un budget primitif ?

C'est un document budgétaire qui prévoit les recettes et les dépenses, de fonctionnement et d'investissement du Département pour l'année à venir. Il fait suite au Débat d'Orientations Budgétaires qui a eu lieu au début de l'année 2023.

« Le vote du budget primitif qui nous réunit aujourd'hui constitue un moment important de la vie de notre collectivité » a rappelé **Sébastien Vincini,** Président du Conseil départemental de la Haute-Garonne, durant son introduction de la session départementale, il nous permet de mener « *des politiques qui sont au cœur de la vie des gens, de leur naissance jusqu'à la fin de leur vie* ».

Retrouvez l'enregistrement de la session

Vignette

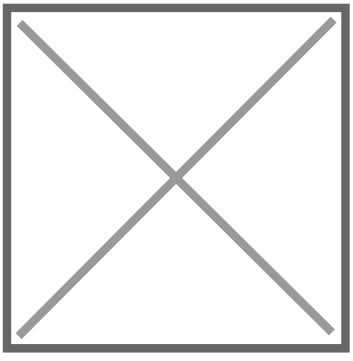

Débat d’orientations budgétaires

Mardi 10 janvier, les élus départementaux étaient réunis en session à l’Hôtel du Département pour le Débat d’Orientations Budgétaires (DOB) 2023 et le vote de nouvelles mesures départementales.

Orientations budgétaires pour des investissements d’avenir, Plan par et pour les Jeunesses haut-garonnaises 2023-2028, accompagnement des agricultrices et des agriculteurs en difficulté, rapport annuel sur la situation du Conseil départemental en matière d’égalité femmes-hommes : les sujets abordés et votés en session rappellent tout l’engagement du Département au service des Haut-Garonnaises et de Haut-Garonnais.

Les orientations budgétaires

Le Département continuera de donner la priorité à la solidarité et aux investissements d’avenir. Pour répondre à l’urgence climatique et sociale, le projet de budget pour l’année 2023 permettra de continuer :

- À protéger les plus fragiles au quotidien à travers des missions de solidarités,
- À faire émerger un modèle de société plus juste et plus durable.

Un aménagement durable du territoire

Achèvement du déploiement de la fibre optique sur tout le territoire, de développement des usages numériques, mise en œuvre des nouveaux contrats de projets, accompagnement des communes dans leurs aménagements, plan de prévention santé pour garantir un accès aux soins de proximité ou encore la poursuite du desserrement économique, le soutien à l’économie sociale et solidaire et la création d’emploi.

Une transition écologique juste

Renforcement de l’inclusion des personnes âgées et en situation de handicap, la poursuite de notre mobilisation en faveur des Jeunesses haut-garonnaises et un projet éducatif toujours plus ambitieux.

Des dépenses maîtrisées

Après deux années marquées par la crise économique et sociale liée à la covid-19, le Département va continuer de maîtriser ses dépenses pour conserver des marges de manœuvre adaptées aux besoins du territoire qui a commencé par une réduction de 10 % des dépenses énergétiques des bâtiments départementaux. De nouvelles démarches seront engagées en 2023.

D’autres mesures ont été votées durant cette session départementale.

Plan par et pour les Jeunesses haut-garonnaises 2023-2028

Alors que les jeunes de 11 à 29 ans représentent un habitant sur quatre en Haute-Garonne, le Département renforce son engagement pour les jeunesses avec son nouveau plan par et pour les Jeunesses haut-garonnaises 2023-2028. Au centre de ce nouveau plan départemental, de nouvelles actions concrètes qui viennent renforcer celles déjà existantes avec le doublement du nombre de services civiques proposés au Conseil départemental, la volonté de faciliter l’accès à l’information sur nos dispositifs départementaux, l’accompagnement les communes et les intercommunalités dans leur politique jeunesse et le lancement d’une dynamique départementale des conseils des jeunes en Haute-Garonne.

L’accompagnement des agricultrices et des agriculteurs en difficulté

Frappés de plein fouet par la crise, les agricultrices et les agriculteurs du Département doivent faire face à des difficultés dans la gestion de leurs exploitations. C’est pourquoi de nouvelles mesures ont été votées durant cette session : lutte contre le non-recours aux droits, création d’un guide sur l'offre départementale à destination des agricultrices et agriculteurs, renforcement des missions des conseillers agro-environnementaux, formation à destination des professionnels qui accompagnent le secteur, accompagnement avec des dispositifs départementaux comme les bons solidaires ou le RSA.

Nodes
L'agriculture en Haute-Garonne

L'engagement du Conseil départemental pour l'égalité femmes-hommes

En Haute-Garonne, les femmes représentent 51,3 % de la population. Bien que les Haut-Garonnaises soient plus diplômées que la moyenne nationale (21,7 % contre 16,21 %), des inégalités perdurent sur notre territoire : 96 % des personnes qui ont subi des violences sont des femmes, 92% des allocataires du RSA isolés avec enfant sont des femmes ; elles sont 4,5 fois plus nombreuses à élever leur enfant seule, signent 3 fois + de contrats à temps partiel que les hommes et perçoivent 15 % de salaire en moins.

Dès 2015, le Département s’est engagé sur le chemin de l’égalité entre les femmes et les hommes, avec des mesures fortes :

- Création en 2015 d’une délégation d’élues référentes en matière d’égalité femmes-hommes au sein du Conseil départemental,
- Signature de la Charte européenne pour l’égalité des femmes et des hommes dans la ville locale en 2016,
- Adoption du plan d’actions 2019-2021 pour favoriser l’égalité des femmes et des hommes,
- Création d’un Observatoire départemental des violences faites aux femmes de la Haute-Garonne en 2021,
- Subventions aux associations,
- Actions pour l'égalité filles-garçons dans les collèges,
- Lors de cette session, les élus départementaux ont voté le Rapport annuel en matière d'égalité femmes-hommes au sein du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

Vignette

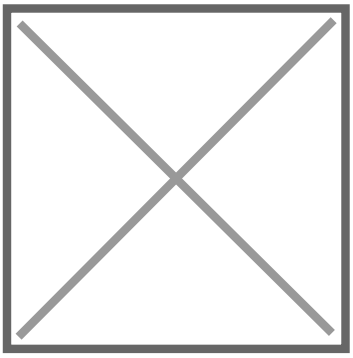

Budgets de 2016 à 2022

Le budget 2022

Débat d'orientations budgétaires

Suite au débat d'orientations budgétaires qui a eu lieu le mardi 25 janvier 2022, Georges Méric et 5 Vice-présidents du Conseil départemental ont présenté à la presse, mercredi, les grands axes de l'action du Département en 2022.

Le Département renforce son bouclier social

Face à une crise qui s'installe dans la durée, le Conseil départemental renforce son budget en faveur de l'action sociale pour soutenir les personnes fragiles, isolées et précaires. Il propose de nouveaux dispositifs d'aide afin d'adapter le système de solidarité aux nouvelles formes de précarité.

En chiffres :

- 118 440 bons solidaires délivrés depuis avril 2020,
- 30 Maisons des Solidarités,
- 875 M€ de budget annuel.

Dialogue citoyen : création d'une Assemblée citoyenne

Le Conseil départemental inscrit la démocratie participative de proximité au cœur de son action publique avec de nombreuses concertations menées dans le cadre du Dialogue citoyen.

Lors de la session d'hier, les Conseillers départementaux ont acté le lancement de l'Assemblée citoyenne. Elle sera composée de 162 citoyens volontaires, tirés au sort. L'appel à candidatures débutera le 5 février, lors des 7es rencontres du dialogue citoyen.

Repères :

- 20 000 Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais ont participé au Dialogue Citoyen,
- 400 réunions, ateliers et concertations.

L'émancipation des jeunes : une priorité

Afin de répondre à la forte croissance démographique du territoire haut-garonnais, qui attend plus de 5 000 collégiens supplémentaires sur les 5 prochaines années, le Conseil départemental maintient un haut niveau d'investissements en faveur de l'éducation.

Les collèges en chiffres :

- 350 M€ investis dans les collèges d'ici 2027,
- 22 constructions nouvelles,
- 3 rénovations,
- 2 agrandissements.

Aménagement du territoire et transition écologique

Le Conseil départemental agit pour assurer la solidarité territoriale entre les 586 communes du département, afin de répondre aux défis démographiques, économiques et environnementaux du territoire. En 2022, le Département accélère le développement des services publics de proximité et des déplacements durables pour faire émerger un nouveau modèle d'aménagement du territoire, plus responsable et solidaire.

Revoir la session

Vignette

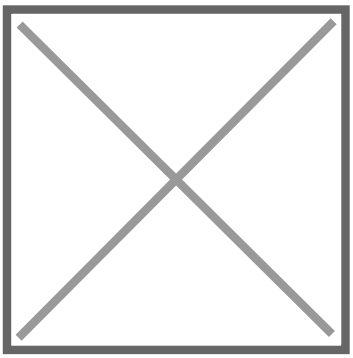

Le budget 2021

Un budget solidaire, réaliste et combattif

Dans un contexte inédit de crise économique et sociale, le Conseil départemental a adopté le 26 janvier dernier un budget primitif de près d'1,8 milliard d'euros qui permet de maintenir une action sociale forte, pour protéger les plus fragiles, tout en investissant massivement pour l'avenir.

Dernier de la mandature, le budget primitif 2021 confirme et conforte les grandes priorités politiques portées par la collectivité. En premier lieu, œuvrer pour une société inclusive et solidaire. « Nous allons continuer à renforcer notre bouclier social et à déployer des actions de solidarité novatrices pour soutenir financièrement les plus fragiles et les aider à rebondir », indique Georges Méric, président du Conseil départemental. « Mais ce budget n'est pas simplement un budget de crise, c'est aussi un budget d'avenir, poursuit-il. Notre gestion saine nous permet d'avoir des moyens budgétaires solides pour accompagner la reprise économique et poursuivre, en l'amplifiant, notre plan de relance locale, écologique et solidaire aux côtés de tous les acteurs locaux du territoire, et ce, sans augmentation d'impôts pour les contribuables. »

Un budget protecteur et solidaire

856 millions d'euros pour les dépenses de sociales, soit près de la moitié du budget du Département. Dès le début de la crise sanitaire, économique et sociale, le Conseil départemental a déployé, en avril et novembre 2020, un plan d'urgences sociales de 70 M€, visant à lutter contre la précarité et l'exclusion, à préserver l'activité économique et l'emploi sur le territoire, à soutenir les acteurs associatifs, culturels et sportifs et à apporter un soutien financier et psychologique aux personnes isolées, les personnes âgées et les jeunes notamment. Face à une crise qui s'installe dans la durée et dont les effets se feront pleinement ressentir à partir de 2021, le Département a décidé de renforcer son budget en faveur de l'action sociale et de pérenniser de nombreuses aides Covid-19.

- Allocations RSA : 245 millions d'euros pour + de 40 000 bénéficiaires
- Protection de l'enfance : 209 millions d'euros

- Pouvoir d’achat des familles : 54,4 millions d’euros avec 74 700 élèves transportés gratuitement avec la Région Occitanie et 20 400 collégiens qui bénéficient d’une aide à la restauration scolaire
- Plan d’urgences sociales : 70 millions d’euros pour soutenir les Haut-Garonnais avec notamment 7 millions d’euros pour les bons solidaires, 6 millions d’euros pour soutenir les associations, 3 millions d’euros pour le fonds de prévention de la précarité et 3,2 millions d’euros pour l’achat de masques en tissu.

Un budget ambitieux

Avec un budget de 263 millions d’euros d’investissements (en progression de 7,46 % par rapport à 2020), le Département entend soutenir la relance de l’économie et préserver l’emploi local, en maintenant l’ensemble des chantiers de voierie, de collèges ou encore d’infrastructures numériques.

- 22 collèges construits et réhabilités d’ici 2024 pour un budget global de 320 millions d’euros
- Transports urbains de l’agglomération toulousaine : 201 millions d’euros
- Voirie départementale : 85 millions d’euros
- Logement social : 20 millions d’euros pour la construction ou la réhabilitation
- Numérique : 16 millions d’euros pour le déploiement de la fibre optique

Un budget engagé

Ce budget sera de nouveau marqué par le combat pour les valeurs de la République contre les discriminations, les communautarismes et les fondamentalismes, mais également par des initiatives en matière de développement durable et de transition écologique avec des mesures décisives pour la rénovation énergétique, la promotion des circuits courts ou encore la gestion des ressources en eau.

- Parcours laïque et citoyen : 1 million d’euros pour la mise en place d’actions de promotion des valeurs de la République et de laïcité dans les collèges, et les classes de CM2 dès la prochaine rentrée
- Transition écologique : mise en place de nouvelles actions pour préserver la ressource en eau, protéger les forêts, soutenir la production d’énergies renouvelables, etc.
- Services de proximité : 5 Maisons départementales de proximité en 2021

Revoir la session

Vignette

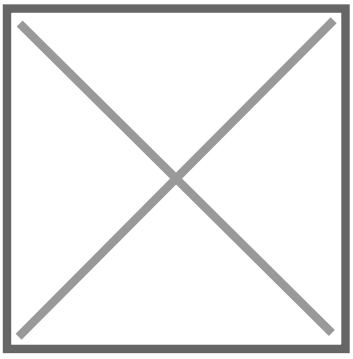

Le budget 2020

Ce qu’il faut retenir

- **Des engagements tenus >** le budget 2020 combiné à la prospective pour 2021 confirment le plan de développement de plus **d'un milliard d'euros** prévu en début de mandat en faveur de l'économie locale et de l'emploi.
- **Pas de hausse des impôts >** le taux d'imposition prélevé par le Département sur la taxe foncière sur les propriétés bâties n'a pas évolué depuis 2015.
- **Des investissements en hausse > 245 millions d'euros,** contre 213 millions en 2019 **(+ 15 %),** pour la réalisation d'infrastructures majeures, telles que des collèges ou des routes départementales en investissements directs, mais aussi la participation à des projets d'envergure pour la métropole tels que le Parc des expos de Toulouse, ou encore la création d'équipements communaux ou encore le déploiement de la fibre en investissements indirects.
- **Des dépenses de solidarité en hausse > 830 millions d'euros,** en hausse de 6 % par rapport de 2019. Le Département finance notamment le Revenu de solidarité active (RSA), l'Allocation personnalisé d'autonomie (APA), la Prestation de compensation du handicap (PCH) ainsi que les dispositifs d'accueil des mères isolées avec enfants et des mineurs non accompagnés.
- **Des dépenses de fonctionnement maîtrisées >** depuis 2015, le Département s'attache à maîtriser son budget : les charges d'administration et de moyens restent stables, tout comme l'évolution des effectifs.

Vignette

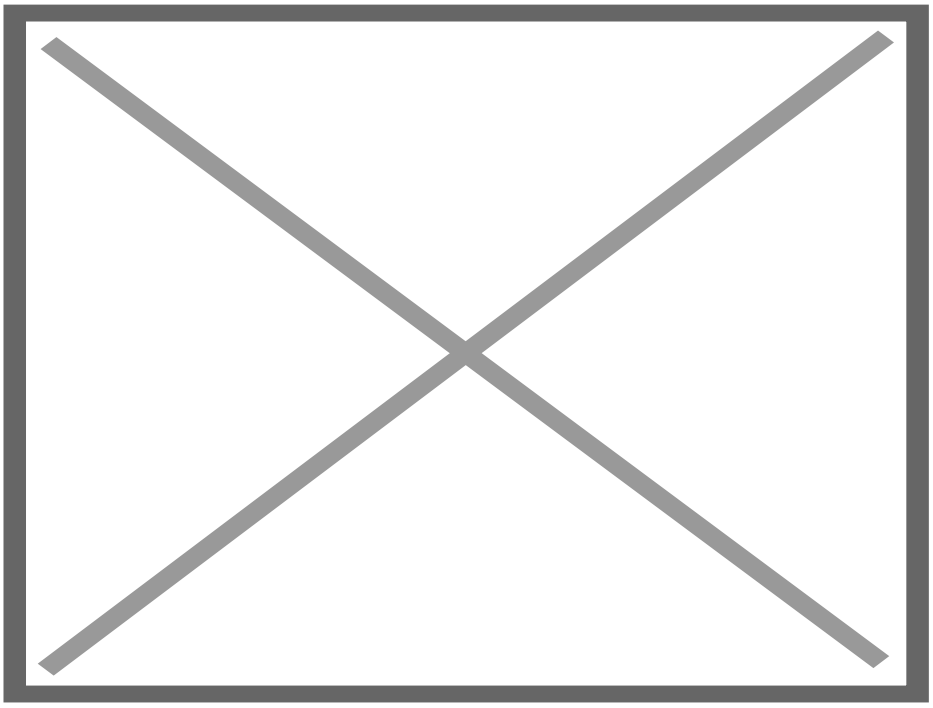

Video URL
https://www.youtube.com/watch?v=AELdL6k-B0Q

Le budget 2019

Mercredi 30 janvier 2019, les élus du Conseil départemental de la Haute-Garonne ont adopté le budget primitif 2019 qui s'élève à 1 618,23 M€, en augmentation de 2,45 % par rapport au budget primitif de 2018. Sans augmentation d'impôt, le budget 2019 maintient le cap des engagements pris par la majorité départementale depuis 2015.

Ce qu'il faut retenir

- Le Conseil départemental continue d'agir envers les plus démunis et les plus fragiles grâce à une **action sociale de proximité** qui se modernise et se réorganise pour répondre au mieux aux besoins des Haut-Garonnais sur l'ensemble du territoire.
- Le Département poursuit également son action en faveur de **l'aménagement et du développement harmonieux des territoires,** avec un soutien réaffirmé à l'ensemble des territoires ruraux, périurbains et urbains de Haute-Garonne. Cela se traduit par une augmentation significative de l'investissement qui permettra notamment la poursuite du programme ambitieux de construction et de réhabilitation des collèges, tout en maintenant un haut niveau d'aides pour les projets communaux et intercommunaux.
- Autres priorités de ce budget 2019, **le bien-être et la qualité de vie des hauts-garonnais.** Dans une période où les valeurs de la République et le vivre ensemble sont fortement remis en cause, les politiques en faveur de la culture, de la jeunesse, du sport et des loisirs bénéficient d'une augmentation budgétaire de plus de 20 %.
- Le budget 2019 permettra enfin de conforter l'ensemble des actions du plan départemental en faveur de **l'environnement et de la transition écologique,** afin de préserver la qualité de l'air, la ressource en eau et la biodiversité.

Comme les années précédentes, ce projet s'inscrit dans la poursuite de la maîtrise des dépenses de fonctionnement sur lesquelles le Département est en capacité d'agir, grâce notamment à la démarche globale de modernisation et de rationalisation du fonctionnement de l'administration entreprise. Il s'inscrit également dans la trajectoire vertueuse de désendettement amorcée depuis plusieurs années.

.pdf / 629 ko

Note de synthèse du budget 2019

.pdf / 629 ko
Télécharger

Le budget 2018

Mercredi 24 janvier 2018, les élus départementaux, réunis en session, ont voté le budget primitif 2018. Ce budget, qui s'élève à 1,578 milliard d'euros, démontre la volonté politique de la majorité départementale d'assurer pleinement ses missions sociales et de réaffirmer au quotidien son rôle de chef de file dans ce domaine. Ainsi, en 2018, la politique de solidarité en faveur des plus vulnérables augmentera de près de 24 M€.

Les objectifs du budget 2018

- Renforcer l'action du Département en matière de solidarités humaines et territoriales,
- Poursuivre et même conforter le plan de développement Haute-Garonne 2016/2021
- Maîtriser l'encours de dette,
- Anticiper sur les équilibres financiers des exercices ultérieurs afin de préparer l'avenir,
- Préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens en n'augmentant pas la fiscalité.

Le contexte

Dans un monde en bascule, en mutation profonde, le tout marché montre ses limites, le retour vers l'humain devient nécessité. Dans ce contexte, le Conseil département de la Haute-Garonne travaille le cadre conceptuel de ses actions :

- L'émancipation,

- L'humanisme,
- L'universalisme.

C'est sur la base de ce socle idéologique que 4 avenues politiques ont été définies pour guider les actions du Conseil départemental :

- Faire vivre la République en ses valeurs, fondements et vertus,
- Préserver notre unique biosphère,
- Être solidaire,
- Œuvrer à l'émancipation et l'accomplissement de chacun.

La politique ambitieuse du Département en termes d'investissements et de solidarité repose sur un niveau d'autofinancement pérenne d'au moins 130 M€ par an sur les années à venir. En 2018, il est estimé à 137,12 M€. La gestion du Conseil permet de dégager, pour 2018, une capacité d'investissement supplémentaire de 30M€.

En 2018, l'effectif du Conseil départemental est estimé à 6 665 agents. L'évolution de l'effectif et de la masse salariale est maitrisée. L'augmentation entre 2017 et 2018 concerne notamment le secteur social (rappel : 6620 au Budget Primitif 2017). Hors dette, les dépenses de fonctionnement sont 1,318 milliards d'euros dans ce Budget Primitif 2018 contre 1,277 milliard d'euros en 2017 (estimé CA).

Ce qu'il faut retenir :

- **Solidarité :** en 2018, le Conseil départemental met 24M€ en plus sur le budget pour la solidarité avec notamment des efforts pour accompagner les Mineurs Non Accompagnés et les prestations pour les personnes handicapées et personnes âgées. 50 % du budget du département est consacré à l'action sociale.
- **Éducation et citoyenneté :** en 2018, 42 M€ seront consacrés à l'investissement dans les collèges haut-garonnais (construction, rénovation, entretien) ; le Département s'engage à faciliter l'accès à l'éducation avec 49,38 M€ alloués aux aides des transports scolaires et 6,2 M€ pour la restauration scolaire ; 900 000 € de budget consacré au Parcours Laïque et Citoyen de l'année scolaire 2017-2018.
- **Biosphère :** en 2018, 1,7 M€ vont être engagés pour aménager 24 aire de covoiturage et créer 351 places supplémentaires ; pour les pistes cyclables 2,5 M€ seront consacrés à la finalisation du projet Trans Garona qui relie la Haute-Garonne à l'Espagne.
- **Aides aux territoires :** en 2018, 53 M€ seront consacrés à l'aide aux communes pour leur permettre de pouvoir continuer à assurer le développement d'équipements publics sur leur territoire (rénovation ou construction de 143 groupes scolaires, 12 équipements culturels, et 54 équipements sportifs).
- **Voirie :** en 2018, le Conseil départemental investit 8,5 M€ pour les routes départementales et 76 M€ pour la voirie des communes et du département de la Haute-Garonne.
- Transports : en 2018, un budget de 49,38 M€ est prévu pour assurer les transports scolaires des élèves haut-garonnais ; 23,85M€ sont alloués pour les transports interurbains, pour un réseau Arc-En-Ciel accessible physiquement et financièrement.
- **Très haut débit :** la première phase mobilise 180 M€ dont 22 M€ par le Conseil départemental aux côtés des EPCI (16,8 M€), de la Région (18 M€), de l'Etat (30,7 M€) et de l'Europe (8 M€) et 80 M€ par les recettes des opérateurs.
- **Culture :** en 2018, 13 M€ sont investis dont 9,65 M€ en soutien aux activités artistiques et culturelles locales.
- **Sport :** en 2018, 8,1 M€ de budget dans le cadre des contrats de territoire et des aides.

.pdf / 574 ko

Note de synthèse du budget 2018

.pdf / 574 ko
Télécharger

Le budget 2017

Réunis en session en janvier, les élus départementaux ont voté le budget 2017, qui s'élève à 1 515,63 millions d'euros. Malgré les contraintes liées à l'augmentation des dépenses sociales et de la baisse des dotations de l'État, la majorité départementale fait le choix de mettre en œuvre un projet ambitieux et poursuit ses efforts de maîtrise des dépenses publiques et de modernisation de l'administration, avec l'objectif de proposer aux Haut-Garonnais des politiques publiques modernes et efficaces.

Ce qu'il faut retenir

- Une constance dans **l'investissement sur les territoires :** le budget primitif 2017 prévoit 177,78 M€ d'investissements (hors capital de la dette), en progression de 4,7 %,
- La priorité à **l'éducation et à la culture :** le montant du budget consacré à l'éducation en 2017 s'élève à 75,92 M€, en augmentation de 13,07 % par rapport à 2016, compte tenu de la planification des travaux prévus sur les collèges ; en 2017, le montant alloué aux activités artistiques et culturelles s'élèvera à 9,26 M€, en progression de 23 %,
- De grands investissements sur **les bâtiments départementaux :** le siège des Archives départementales va faire l'objet d'un programme de travaux de réhabilitation pour un montant de 775 000 euros, dont les études seront lancées en 2017 ; la gare routière départementale fait l'objet de travaux de réaménagement sur la période 2016-2020, s'élevant à 730 000 €HT (les aménagements pour les personnes à mobilité réduite du hall d'accueil et des quais voyageurs seront réalisés en 2017 pour 170 000 €) ; L'ancien chai de la Forêt de Buzet va être réhabilité pour un montant de 340 000 €, afin de pouvoir accueillir un espace pédagogique dédié à la biodiversité ouvert au public,
- Un nouveau plan d'investissements 2016-2021 pour **les routes départementales :** le Département a lancé en 2016 un nouveau plan d'investissements pour les routes départementales qui prévoit 44 M€ d'ici 2021, dont 11,2 M€ en 2017,
- 52 Millions d'euros **d'aides aux communes et aux intercommunalités,**
- Le déploiement **du haut débit** sur le territoire : le schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN), engagé en 2016, se poursuit,
- Le soutien à **l'économie touristique et à l'emploi local :** en 2017, près de 8 M€ seront consacrés au soutien à l'emploi, notamment à travers l'économie touristique pourvoyeuse d'emplois non délocalisables,
- Un plan en faveur de la préservation de **l'environnement :** 41 mesures concrètes seront déployées entre 2017 et 2020 pour un budget de 150 M€, autour de la sensibilisation des citoyens, de la préservation de la ressource en eau, de la réduction des émissions de CO2, de la préservation de la biodiversité ou encore du développement de l'agriculture durable,
- Répondre efficacement à **la demande sociale** et soutenir les populations les plus fragiles : dans une période économique qui touche les plus vulnérables, les dépenses sociales restent la part la plus importante du budget du Département. Elles représentent 48,46 % du budget pour un montant global de 734,49 M€,
- Préserver **le pouvoir d'achat** des Haut-Garonnais : afin de préserver le pouvoir d'achat des Haut-Garonnais, le Département a décidé, pour la deuxième année consécutive du mandat, de ne pas augmenter la fiscalité ; le taux de la taxe foncière sera donc stabilisé, contrairement à d'autres grandes collectivités du territoire.

.pdf / 204 ko

Note de synthèse sur le budget primitif 2017 de la Haute-Garonne (25 janvier 2017)

.pdf / 204 ko
Télécharger

Le budget 2016

Vendredi 29 janvier 2016, les élus du Conseil départemental ont adopté le budget primitif 2016. Ce premier budget de la nouvelle majorité départementale pose les grands principes qui irrigueront les politiques publiques du Département pour les 5 ans à venir.

Dans un monde en crise et malgré de fortes contraintes budgétaires, la majorité départementale tient ses engagements et fait le choix de mettre en œuvre un projet ambitieux pour le département tout en préservant le pouvoir d'achat des Haut-Garonnais et les services publics sur l'ensemble du territoire. Le budget primitif 2016 s'élèvera à **1 482,31 millions d'euros,** en légère augmentation par rapport à 2015.

Ce qu'il faut retenir :

- Renforcer les investissements nécessaires au développement du département et de l'emploi,
- Soutenir les communes dans leur projet d'équipement pour garantir l'équilibre du territoire,
- Renforcer le bouclier social,
- Préserver le pouvoir d'achat des Haut-Garonnais,
- Maîtriser les dépenses de fonctionnement pour garantir les équilibres financiers.